N° 8 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO (17 Nivôse an 112)

Vendredi 8 Janvier 1904

L'ÉCLAIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon). TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif : Rue Nationale, 54, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne. RÉCLAMES . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

ÉLECTION SÉNATORIALE du 10 Janvier 1904

Candidat du Congrès Républicain :

A. TRIBOURDAUX

INDUSTRIEL

Conseiller Général. — Officier de la Légion d'honneur

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

commencera LUNDI MATIN 11 janvier la publication d'un feuilleton nouveau :

FLÉTRIE!

Par Jules DE GASTYNE

Ce roman, par les péripéties inattendues, par l'élégance du style, ne peut manquer d'obtenir grand succès auprès de nos lecteurs, et surtout de nos lectrices.

LA POLITIQUE

Les relations Franco-Italiennes

Ce fut, pour les Parisiens, un curieux spectacle, lorsque, il y a quelques mois, la Louve de Romulus et le Lion de Saint-Marc se dressèrent sur des pylônes à l'entrée de l'avenue de l'Opéra, au milieu des drapeaux. Le traité d'arbitrage franco-italien est la suite de cette manifestation: les fêtes et les arts ont ouvert la route à la diplomatie. M. Delcassé a pu se féliciter très justement au Sénat de la marche heureuse de sa politique et, à la vérité, rien n'a manqué à notre ministre des Affaires étrangères, depuis six années, pour prononcer son apologie selon la coutume des hommes d'Etat.

L'Assemblée du Luxembourg a témoigné par son attitude et ses applaudissements qu'elle donnait volontiers sa signature et qu'elle avalisait avec satisfaction le grand papier de M. Delcassé. Le « leader » du Quai d'Orsay parle très bien, du haut de nos tribunes parlementaires, ce qui n'est pas indispensable à un ministre des relations extérieures ; si la loi du silence ne s'imposait pas à lui la plupart du temps, il serait avec « maestria » un ministre de la parole, tout autant qu'il n'est montré ministre de la discrétion. Il aura conclu une quantité de traités d'arbitrage, et des plus considérables, qui doivent l'étonner lui-même tout le premier, j'imagine, car ce n'est pas la tradition du quai d'Orsay d'avoir la foi dans ce genre de conventions.

Mais M. Delcassé aime à pratiquer les traditions et à les suivre, quand il veut, et aussi à les quitter, très résolument, quand il n'en veut plus. L'idéal de ce siècle est la paix. L'arbitrage paraît en être le moyen. La Paix par le Droit et le Droit par la Paix. Ce sont nos formules sacramentelles. Il y a, de par le monde, d'autres formules plus sauvages.

L'histoire de nos relations avec l'Italie, depuis une période trentenaire, est un sujet de réflexions extrêmement savantes, variées et pittoresques. Il faut remonter au temps du duc de Broglie et de l'Assemblée Nationale, pour voir ces relations sous la couleur la plus noire.

A peine étions-nous sortis de la guerre avec la Prusse, et déjà il n'était question que de la guerre avec l'Italie. Des deux côtés des Alpes des partis s'étaient formés, qui employaient tout leur zèle à faire croire que les deux nations sœurs brûlaient du désir de se couper la gorge.

La question de Tunis vint donner un aliment plus substantiel à cette polémique. La France, au Congrès de Berlin, avait obtenu l'assurance que ni l'Angleterre, ni l'Allemagne ne s'opposeraient à ses desseins sur la Tunisie, prolongement naturel de notre colonie africaine. Le 24 avril 1881 Jules Ferry donnait l'ordre au général Forgemol d'aller planter à Tunis le drapeau de la France. Quelques jours après (12 mai), c'était une question réglée.

De cet événement qui devait être considéré comme inévitable et légitime, auquel l'Europe avait souscrit d'avance, devait sortir aussi tout naturellement la politique cléricale, opposition systématique et ardente à tout ce que la France désirait ou concevait, et surtout au plus cher de ses vœux, l'amitié avec l'Italie.

Nous n'allons pas retracer ici l'histoire de ces 25 années qui aboutit à une nouvelle période historique : le vœu réalisé enfin de tous les patriotes éclairés d'Italie et de France, les deux grandes nations leurs sympathies, par des conventions commerciales utiles aux deux pays, par un traité formel d'arbitrage anglo-français. Ensuite, on verra. Chaque chose en son temps.

La question du Maroc se présente à nous aujourd'hui sous une physionomie qui ressemble singulièrement à celle de la question tunisienne. Il y a vingt-cinq ans. Mais plus complexe d'une part, à cause de la complexité du Maroc, de l'importance de ses intérêts, de sa situation géographique, plus simple peut-être, d'une autre part, au point de vue diplomatique et politique, parce que l'établissement de notre suprématie au Maroc n'étonnera personne, elle est acceptée par tout le monde.

La France entend respecter le caractère de Tanger, ville neutre ; elle ne prépare pas de conquête à main armée ; le ministre des affaires étrangères l'a déclaré au Sénat. Mais elle est seule pour traiter le problème marocain, c'est évident, l'Europe en convient ; elle en a tout le charge, toutes les responsabilités, elle a droit à en recueillir les avantages par la diplomatie, le commerce et la paix.

Hector DEPASSE.

Preuve irrécusable

Pour empêcher les lecteurs du *Gaulois* de désespérer de la providence divine, M. Jules Delafosse leur raconte que M. Combes leur prépare une revanche prochaine : de l'excès du mal naîtra bientôt l'excès du bien. Le gouvernement traque la Congrégation, mais celle-ci nous reviendra sans doute plus forte. M. Combes aura été l'initiateur inconscient du triomphe final des cléricaux.

Ainsi parle M. Delafosse, et son langage n'a pas tout à fait le mérite de la nouveauté. Il avait déjà servi aux mêmes et à leurs amis les cléricaux, sous le ministère précédent. On nous conteit déjà, à ce moment, que le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau faisait les affaires de la réaction dont le succès, aux élections générales, n'était point douteux.

Les événements ont apporté un cruel démenti à cette vieillesse.

En la reprenant aujourd'hui, M. Delafosse se prépare de nouvelles déceptions.

D'ailleurs, si le collaborateur de M. Arthur Meyer avait réellement la conviction que M. Combes favorise la politique de ses adversaires, mettrait-il tant d'acharnement à le combattre ? Quand quelqu'un inconsciemment fait votre jeu, on ne cherche pas à contrecarrer son action, bien au contraire.

Les cléricaux ont tous tenté contre le gouvernement et, contre la majorité qui le soutient ; n'est-ce pas la meilleure des preuves qu'ils considèrent la politique du « Bloc » comme funeste à leur parti ?

Un ordre du jour

En prenant possession de son poste, le général Perrenx vient d'adresser l'ordre suivant aux troupes de l'Afrique occidentale :

Officiers, sous-officiers, soldats,

Je prends à la date de ce jour le commandement des troupes de l'Afrique occidentale et je vous adresse mon salut affectueux.

Malgré le grand nombre de postes qu'exige l'occupation de ces immenses territoires, je sais avec quel soin vous entretenez parmi vous les traditions de travail et de discipline que vous ont laissées vos devanciers.

C'est en nous inspirant de ces traditions si nécessaires que nous pourvoirons ensemble, *mais dans une même pensée de dévouement à la République, l'œuvre importante qui nous est confiée, sous la haute autorité du gouverneur général.*

Le général commandant supérieur,
PERRENX.

St-Louis, le 10 décembre 1903.

Ce document militaire n'est pas banal. On n'y parle pas de conquêtes coloniales. En revanche, on y parle de la République et on y trouve affirmé le principe de la suprématie du pouvoir civil. C'est pour ces raisons que nous avons cru devoir le reproduire.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Une innovation anglaise qui ne sera peut-être pas du goût de la clientèle masculine :

Les maisons de banque de la Cité ont décidé de faire mesurer tous les nouveaux employés qu'elles engagent. Tous les agents auront ainsi une fiche anthropométrique à laquelle sera joint une photographie. On demandera également aux candidats s'ils ne comptent pas dans leur famille un ascendant ou un collatéral ayant subi une condamnation.

Les trous à la lune en seront-ils moins nombreux ? C'est peu probable. Mais l'anthropométrie est à la mode.

⁂

Les petits cadeaux de Guillaume II :

L'empereur allemand vient de faire cadeau au ministre Hammerstein d'un uniforme de cour pour la chasse, ce qui est une faveur extrêmement flatteuse.

Rares sont, en effet, les hauts personnages de l'empire qui ont le droit de se parer d'un uniforme de chasse, et c'est pourquoi les chasses impériales ont parfois, à leurs nombreux invités, mascarade.

Reste à savoir maintenant si l'on est plus adroit sous l'uniforme. C'est un point sur lequel les gazettes qui enregistrent le cadeau de Guillaume II à son ministre gardent le silence le plus complet.

⁂

L'épouvantable catastrophe de Chicago rappelle à tous les esprits que cette ville a été de tout temps particulièrement maltraitée par le feu.

D'abord construite en bois, elle fut en partie détruite, en 1871, par un incendie qui dévora 17.500 maisons. Il y eut des victimes nombreuses. Chicago, d'ailleurs, se releva vite ; deux ans après, la cité était rebâtie et comptait 60.000 habitants en plus.

Une autre ville américaine, San Francisco, a été plus malheureuse encore : en deux ans, elle brûla cinq fois.

Il est vrai qu'à San Francisco, c'étaient des bandits qui allumaient les incendies.

La Vie Parlementaire

A LA PRÉSIDENCE

L'histoire du fauteuil

Le Parlement rentre mardi, et le jour même la Chambre des Députés devra procéder à l'élection de son Président, qui ne peut manquer d'être M. Brisson.

A ce propos, il paraît intéressant de rappeler les noms des députés qui se sont succédés au fauteuil présidentiel depuis 1871.

Le président Grévy

Lorsque la Chambre constitua son bureau définitif le 16 février 1871, elle nomma presque à l'unanimité, par 519 voix sur 536 votants, Jules Grévy pour son président. Deux ans plus tard, en 1873, il était réélu par 429 suffrages.

Le 1er avril 1873, pendant qu'on discutait le projet de loi contre la municipalité de Lyon, M. Le Royer, alors député du Rhône, parlant des arguments présentés par la commission, employa cette expression : « Voilà le bagage de la commission ». A ce mot insignifiant, un clérical, M. de Grammont, se leva et s'écria : « C'est une impertinence ! » Jules Grévy rappela l'interpellateur à l'ordre. La droite prit parti pour M. de Grammont et voulut quitter la Chambre. Grévy, au milieu des rumeurs, parvint difficilement à se faire écouter. Il expliqua que le mot « bagage » n'avait aucun sens injurieux. On ne l'écouta pas. Le président se fâcha.

« Je n'ai, dit-il, ni demandé ni recherché les fonctions dont vous m'avez investi. Si je ne trouve pas chez vous la justice à laquelle je crois avoir droit, je saurai ce qui me reste à faire. » La droite rit. Il donna sa démission.

On procéda immédiatement au vote. M. Grévy obtint 349 voix, M. Buffet 231. Mais Grévy donna une nouvelle fois sa démission, déclarant que les raisons qui l'avaient déterminé à résigner ses fonctions subsistaient toujours. Le candidat des droites, M. Buffet, fut alors élu président de l'Assemblée Nationale par 304 voix contre 285 données à M. Martel, soutenu par les gauches.

Ce brevet clérical continua à occuper le fauteuil présidentiel sous le gouvernement de l'Ordre moral.

Après le vote de la Constitution de 1875, il fut appelé au pouvoir.

M. Jules Grévy prit alors sa revanche. Il fut, en effet, aussitôt après la réunion de la Chambre des députés, élu président provisoire le 8 mars 1876, puis, le 13, président définitif, par 462 voix sur 468 votants. Il eut alors à présider des débats d'une rare violence.

Lorsqu'en mois de juin 1877, la Chambre, après avoir refusé le vote du budget, refusa de combat nommé par Mac-Mahon, resta en session, elle vota un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le Sénat prononça la dissolution de la Chambre ; avant de lire le décret de dissolution, Grévy prononça une courte allocution dans laquelle il déclarait que la majorité républicaine pouvait se représenter sans crainte devant le pays.

La majorité républicaine de la nouvelle Chambre le nomma son président provisoire, puis président définitif par 299 voix le 12 novembre 1877. Il fut successivement réélu en janvier 1878 et en janvier 1879.

Gambetta remplace Grévy

Quand, le 30 janvier de cette année, il fut élu président de la République, ce fut Gambetta qui fut appelé à le remplacer à la Chambre, au fauteuil de la présidence. Le fer fervent, Gambetta était élu par 326 voix sur 407 votants. Il conserva cette fonction jusqu'en octobre 1881. Rappelons, à ce propos, qu'il quitta deux fois le fauteuil pour la tribune pour protester contre l'amnistie partielle pénière en faveur des condamnés de la Commune (juillet 1880), et une seconde fois pour soutenir le rétablissement du scrutin de liste (mai 1881).

Le 3 novembre 1881, M. Brisson fut élu président pour la première fois. Il obtint alors 347 voix sur 457 votants. Et la Chambre lui manifesta sa confiance à cinq reprises. Mais, le 8 avril 1885, ayant accepté la mission de former un cabinet, il dut résigner ses fonctions.

Election mouvementée

L'élection de son successeur fut assez mouvementée. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler les chiffres des scrutins auxquels elle donna lieu : *1er tour*, MM. Fallières, 163 voix, Floquet, 147, Philippoteaux, 83 ; *2e tour*, MM. Floquet, 184 voix, Fallières, 184 ; *3e tour*, MM. Floquet, 179 voix, Fallières, 175. M. Floquet l'emporta donc.

Il fut d'ailleurs réélu en 1886, en 1887, en 1888 jusqu'au moment où il devint président du conseil.

Au bénéfice de l'âge

Le 3 avril, la Chambre avait à élire son successeur. Trois candidats étaient sur les rangs : M. Clémenceau, porté par la gauche radicale et l'extrême gauche, M. Henri Brisson, soutenu par les éléments modérés de la gauche, et M. Andrieux qui comptait surtout sur les voix de la droite. Au premier tour les voix se répartirent ainsi : M. Henri Brisson, 156 voix; M. Clémenceau, 116, et M. Andrieux, 126.

Ce dernier retira alors sa candidature. Le second tour donna les résultats suivants : M. Clémenceau 169 voix, M. Henri Brisson 151. M. Devès 37 et M. Andrieux 10. Un troisième tour était nécessaire. Il eut lieu le lendemain. M. Méline posa sa candidature. Il obtint 168 voix, M. Clémenceau en avait équivalent 168. M. Henri Brisson en recueillait 52. M. Méline fut déclaré élu au bénéfice de l'âge.

Le 18 janvier 1893, M. Méline était soumis à la réélection. Il obtint au premier tour 182 voix, M. Clémenceau 116, M. Andrieux 103.

Au deuxième tour, M. Méline avait 275 voix M. Andrieux 125, M. Clémenceau 122. Ce dernier se retirait, et au troisième tour, M. Méline était élu par 253 voix contre 141 à M. Andrieux.

Les présidence de Floquet

Les élections générales avaient lieu cette année-là. Elles amenèrent l'effondrement du boulangisme. M. Floquet avait dû quitter le pouvoir, peu après l'élection du 2 janvier à Paris. Les républicains voulurent le replacer au fauteuil présidentiel où il avait montré tant de brillantes qualités.

Il fut élu président provisoire le 12 novembre par 348 voix contre 46 à M. Léon Say ; 10 à M. Brisson et 28 au général Boulanger.

Le 16 novembre M. Floquet était élu président définitif par 384 voix, sans concurrent.

Le 14 janvier 1890, en dépit d'une mesquine manœuvre d'abstention, organisée par l'opposition, M. Floquet fut élu par 215 voix sur 226 suffrages exprimés.

L'année suivante, M. Floquet fut encore élu sans concurrent par 286 voix sur 290 suffrages exprimés.

En 1892, pour se venger de son attitude énergique lors du débat sur la conduite du clergé dans l'affaire Gouthe-Soulard, toute la droite s'abstint dans l'élection du président, ce qui n'empêcha pas les républicains de voter et M. Floquet d'être élu par 250 voix sur 291 suffrages exprimés.

M. Casimir-Périer

En 1893, l'élection présidentielle fut plus mouvementée, en raison des affaires du Panama. M. Floquet, violemment attaqué et abominablement calomnié par la coalition réactionnaire-boulangiste, ne sentant pas assez soutenu par les républicains, décline la candidature. Après une discussion qui, à maintes reprises, faillit dégénérer en bataille grâce à l'attitude de MM. de Bernis, Déroulède, de Baudry-d'Asson, et autres énergumènes, le scrutin put enfin avoir lieu, et M. Casimir-Périer fut proclamé président par 451 voix contre 76 suffrages s'étant accumulés sur le nom de M. de Mahy et 107 sur divers autres candidats.

M. Casimir-Périer fut réélu également sans concurrent le 18 novembre de la même année par 333 voix sur 419 votants.

Mais, quelques jours après, M. Casimir Périer, ayant accepté la mission de former un cabinet, le fauteuil fut de nouveau vacant et, le 5 décembre, on procéda à la nomination d'un président. Cette fois, M. Charles Dupuy fut élu par 251 voix contre 213 accordées à M. Brisson.

Le succès de M. Charles Dupuy n'était pas un succès pour les républicains ; et sa réélection, au mois de janvier 1894, pas davantage.

Six mois après, M. Charles Dupuy ayant pris la présidence du conseil, il fallut pourvoir à son remplacement au Palais-Bourbon. Pensant qu'à défaut de M. Brisson et de M. Lockroy, qui se récusaient, aucun autre nom que celui de M. Léon Bourgeois n'avait assez d'autorité pour grouper dans une manifestation significative tous les députés restés fidèles au programme républicanisé et réformiste du vieux parti républicain, les groupes radicaux désignèrent comme candidat de gauche M. Léon Bourgeois. Nouvel échec : le député de la Marne n'obtint que 287 voix, tandis que M. Casimir Périer était élu par 229 voix. « La majorité peut se consoler, dit alors un républicain, en commentant ce vieil adage : Quand on n'a pas le grive que l'on aime, on mange le merle qu'on a. »

M. Burdeau

Peu après, le président Carnot était assassiné à Lyon. et M. Casimir-Périer était envoyé à l'Elysée par le Congrès. Nouvelle vacance au fauteuil présidentiel du Palais-Bourbon. Election de M. Burdeau par 259 voix (M. Brisson 157). Scrutin sans signification très précise pour le vote politique.

Au mois de décembre, mort de M. Burdeau.

M. Brisson

Cette fois l'élection présidentielle prenait un caractère politique bien précis. Elle méritait en présence les deux blocs de la Chambre : les républicains de gauche, représentés par M. Brisson ; les modérés, les ralliés et les réactionnaires, représentés par M. Méline. Celui-ci disposait sur le terrain économique d'une majorité considérable. Mais la Chambre fit abstraction des considérations économiques et, se plaçant sur le terrain exclusivement politique, élut M. Brisson par 249 voix contre M. Méline, qui n'obtint que 213 suffrages. Et elle lui confirma ses pouvoirs l'année suivante en 1897, et en 1898, sans qu'un autre député posât sa candidature.

M. Deschanel

Après les élections législatives de 1898, que venait de faire M. Méline, M. Brisson fut à nouveau candidat. Une campagne des plus acharnées fut menée contre lui. M. Deschanel avec l'appui des cléricaux, posa sa candidature. Au premier tour, il obtint 277 voix contre 276 à M. Brisson. Un second tour eut lieu le lendemain. M. Deschanel fut proclamé élu par 282 voix contre 275.

M. Deschanel triompha encore en 1900, en 1901, en 1902, mais toujours avec un chiffre de voix de moins en moins élevé, et toujours aussi avec l'appoint des droites et du groupe nationaliste.

La Chambre de 1902

Le 1er juin 1902, après les élections générales du 27 avril et du 11 mai, la nouvelle Chambre eut à nommer son président. Mais, cette fois, le Bloc était constitué ; les républicains avaient pris la ferme résolution de n'unir et de ne bénéficier qu'entre eux, sans sur aucun terrain. On allait lutter et M. Paul Deschanel, soutenu par la droite et les nationalistes après ce qui il avait multiplié les avances, se vit opposer M. Léon Bourgeois, qui l'emporta par 303 voix contre 287.

Le général de Cornulier-Lucinière

Paris, 6 janvier. — Le *Gaulois* fait savoir que, convoqué pour le 11 janvier par le général de Négrier, président du conseil d'enquête, le général de Cornulier-Lucinière a répondu au président qu'il ne pourrait pas, un refus très net de comparaître devant le conseil. En outre, le général de Cornulier-Lucinière s'est d'ores et déjà pourvu devant le Conseil d'Etat, pour faire savoir à ce conseil d'enquête se réunira et quel avis il exprimera.

« Ces Messieurs »

Paris, 6 janvier. — M. Gérault-Richard vient de recevoir une lettre du ministre de l'instruction publique. Informant qu'il vient de lever l'interdiction par la censure de *Ces Messieurs*, la pièce anticléricale de M. Georges Ancey, qui en est à sa cinquantième représentation à Bruxelles.

Dans ces conditions, M. Gérault-Richard renonce à poser à M. Chaumié la question qu'il avait annoncée.

D'autre part, on assure que la même mesure interviendrait prochainement en faveur de *Décadence*, de M. Guinon.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

LA TACTIQUE CLÉRICALE

Toute la tactique, tout l'effort de la réaction, ont pour but et pour espoir le classement de M. Scrive « bon premier ».

Toutes les voix de M. Chatteleyn, cette doctoralement la *Dépêche*, seront prises à M. Tribourdaux ; il en sera de même des voix de M. Desmons. Le Bloc réactionnaire, lui, est intangible. M. Scrive retrouvera, augmentées, ses 634 voix de l'an dernier. Et il arrivera ainsi « bon premier ».

Qui ne voit, poursuit le journal clérical, « la portée considérable et l'influence morale d'un pareil classement. Après tant d'autres, il y a là une raison de plus pour les libéraux et les progressistes de ne pas égarer leurs voix sur une candidature de dérivation et de faire bloc sur le nom de M. Emile Scrive. »

Ce qui est vrai pour nos adversaires, ne l'est pas moins pour les républicains, qui ont le devoir de « faire bloc » sur le nom de M. Tribourdaux.

D'ailleurs, tout l'article de la *Dépêche* mérite d'être sérieusement médité par les délégués.

« La victoire, dit-elle, si elle est suffisamment indiquée au premier tour, pourra être aisément obtenue au second. La plupart des délégués sénatoriaux ne tiennent pas à rester à Lille jusqu'à minuit, et vraisemblablement beaucoup d'entre eux, si M. Emile Scrive a une avance sérieuse, voteront pour lui au second tour, qui ne l'avaient pas fait au premier. Mais, il faut que cette avance soit suffisamment marquée pour entraîner les hésitants, et c'est pour cela que, même dans cet ordre d'idées, nous tenons à rappeler aux libéraux et aux progressistes le devoir de discipline ».

Remplacez Scrive par Tribourdaux, libéraux et progressistes par républicains, et il n'est pas un mot de cet article dont les républicains ne puissent faire leur profit.

Oui, le devoir de discipline est impérieux, et c'est parce que nos adversaires s'y soumettent scrupuleusement que nous devons nous-mêmes lui obéir.

Oui, le classement du premier tour aura une portée considérable, et c'est pourquoi il faut que le candidat républicain arrive bon premier ; il ne faut pas que des « votes s'égarent sur des candidatures de dérivation », risquant ainsi de compromettre le résultat du second tour.

Oui, la plupart des délégués ne tiennent pas à rester à Lille jusqu'à minuit, et c'est une raison de plus pour que les délégués républicains votent tous, dès le premier tour, avec cohésion, avec discipline, pour le candidat du Congrès, de façon à lui assurer une « avance suffisamment marquée » pour que son succès au second tour ne puisse pas faire l'ombre d'un doute.

La *Dépêche* ne croit certainement pas à la possibilité d'une victoire de son candidat. Les conseils qu'elle donne aux délégués réactionnaires n'en sont pas moins très justes. Ce n'est que par la discipline dominant et toutes les considérations particulières, toutes les préférences personnelles, qu'un parti peut exister et triompher. Les cléricaux et les socialistes nous donnent à ce point de vue des exemples qu'ont le devoir de suivre tous les républicains.

G. R.

⁂

De la "Dépêche" à M. Chatteleyn

Le seul candidat de l'opposition constitutionnelle *dont le conduite n'est, jamais varié*, c'est le candidat du parti républicain libéral.

⁂

De l' « Echo » à la « Dépêche »

La *Dépêche* consacre une longue chronique à déplorer, avec des aires défiantes de chatte mite, la division qui sévit « entre gens qui auraient tant besoin de s'entendre » et elle ajoute, — c'est délicieux ! — que nous dédaignons la main « qui nous est tendue... »

Or vant-on savoir comment la *Dépêche* a tendu la main aux progressistes ?

En faisant surgir une candidature de droite, alors qu'elle savait que la candidature de M. Chatteleyn allait être posée, et en attaquant, non pas en face — vous ne voudrez pas ! — mais obliquement, perfidement et sournoisement ce républicain, qui est, par excellence, un homme d'union.

Quand la *Dépêche* parlera de « tendre la main », on saura maintenant ce que ça veut dire...

Nous avons dit pourquoi M. Emile Scrive n'avait aucune chance de l'emporter, — même au second tour, — sur le candidat du bloc.

C'est, ne l'oublions pas, l'*Echo du Nord* lui-même qui s'exprime ainsi.

⁂

Le retrait de la candidature Scrive

Le *Réveil du Nord* lance cette nouvelle :

— Que la *Dépêche* nous permette de lui demander à quoi lui serviraît politiquement « le succès d'estime » qu'elle refuse au docteur Desmons et qu'elle prononcerait pour son candidat M. Scrive, si, comme on l'annonce, M. Scrive doit, quoique arrivant « bon premier » se retirer devant M. Chatteleyn ?

Qui on non, cette combinaison de toute dernière heure, est-elle déjà préparée ? Et si elle est préparée, que signifient ces polémiques aigre-douces entre la *Dépêche* et l'*Echo* ?

Allons, augures, rien donc en vous regardant ! Ce sera de la franchise banale.

Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces racontars. Cela montre toutefois aux républicains combien ils ont le devoir de se tenir sur leurs gardes et de jouer serré.

⁂

Un article de M. Lepez

M. Lepez, député, écrit dans l'*Impartial de Valenciennes* :

« Nous approchons du jour où les délégués des communes irons à Lille nommer le huitième sénateur du département du Nord. La situation électorale s'est modifiée depuis un an, en ce sens que la parti progressiste a un candidat et que le parti ouvrier, qui s'était compté en janvier 1902 sur le nom de M. Delory, ne paraît pas devoir entrer en lutte dimanche prochain.

On assure d'autre part qu'il n'y a pas accord entre les socialistes révolutionnaires et les socialistes ministériels au sujet de la candidature du docteur Desmons, choisi dimanche dernier au sein du Congrès réuni à Douai et présidé par M. Salle, maire de Denain et député.

L'émoiement n'est pas non plus régulière entre les réactionnaires et les progressistes, malgré les efforts du *Journal et le Houblon* qui suit la même politique que le *Dépêche* dans ce qui se trouve dans cette situation spéciale d'être édité dans une ville qui a pour maire et pour député M. Motte, et pour adjoint le candidat progressiste M. Chatteleyn.

Son intérêt fait fléchir ses principes ; mais, à le lire, il semble évident qu'au second tour toutes les voix de M. Chatteleyn devront se reporter sur M. Scrive qui, au fond, est le candidat de son cœur.

Il n'en est pas encore ainsi de l'*Echo du Nord*. Nous l'avons constaté un peu délicatement de ne rien répondre aux attaques de la *Dépêche*, de les subir sans la moindre riposte comme tout les enfants prolégés qui ne peuvent pas l'exprimer les coutres au jour au berceau.

L'*Echo du Nord* vient de se fâcher, et il parle de M. Scrive en des termes qui n'ont rien de sympathique et qui nous font apparaître ce lecteur, prêt à tout mécanisme au jour plutôt crépusculaire.

Il paraît que les amis de M. Scrive étaient si pressés de poser sa candidature qu'ils n'ont pas voulu attendre que M. Chatteleyn se prononcât, et que M. Scrive, plus pressé encore, réclitait déjà aux étoiles des passages de sa profession de foi.

D'autre part l'*Echo du Nord* reconnaît que cette candidature « ne s'impose par tout ce qu'il y a d'intransigeant à droite, et cela suffit à le juger. »

« On sait quelle est, à la Chambre et au Sénat, l'influence des représentants « alliés de cette lutte. »

« Il suffit qu'ils paraissent à la tribune pour redonner aux divers éléments du bloc une nouvelle et plus puissante cohésion. »

« Les amis de M. Scrive objecteront sans doute qu'il n'y a pas apparence de voir jamais de bravo homme à une tribune quelconque. Mais son suffrage n'en restera moins acquis aux plus violentes et aux plus maladroites manifestations des anciens partis. »

Nous ne pouvons qu'ajouter dire, et après ces quelques lignes de dédain transcendant, il nous paraît difficile que M. Chatteleyn, en dénoncé en faveur d'un concurrent affligé d'une parcille *tare*.

Mais on voit des mouvements tournants si bizarres !

Evidemment, il est trop commode d'aligner des chiffres, de reprendre les résultats des élections précédentes et de jouer au prophète. On ne peut nier qu'il y ait un élément nouveau destiné à modifier un peu les résultats au premier tour.

Mais il suffit de se poser ces questions en présidant par voie d'élimination, pour n'avoir aucun doute sur le succès final de la candidature de M. Tribourdaux.

M. Scrive, le candidat de la réaction a-t-il quelque chance d'être élu ?

On peut répondre : aucune, sans être accusée de porter un jugement sévère sur cette même et M. Chatteleyn se désistait en sa faveur, même si toutes les voix du candidat progressiste allaient au second tour, à M. Scrive.

Est-ce que M. Chatteleyn peut être élu ?

Il arrivera après M. Scrive et M. Tribourdaux au premier tour ; il sera bien obligé de retirer sa candidature au second.

M. le docteur Desmons est trop intelligent pour pourrait l'espoir qu'il pourrait être nommé à un tour quinconque de l'élection. Il posa sa candidature au nom du parti socialiste indépendant et il est même probable, étant donné la situation, qu'il recueillera un chiffre de voix supérieur à celui qu'a obtenu M. Delesalle en janvier 1903.

Reste M. Tribourdaux qui aura pour lui la gros de l'armée républicaine. Le Congrès l'a désigné à une faible majorité, mais il n'en est pas moins le candidat du Congrès, et les républicains auront assez le souci de la discipline pour ne pas aller à la lutte le sabre au combat où, au fond, il n'y a que deux partis en présence : le parti clérical et le parti républicain.

Nous comprenons le désir légitime de tous les partis de se mesurer au premier tour afin de se renseigner sur leurs forces respectives. Mais après, il faudra bien, faire abstraction des distinctions de nuances et se revoir à la vieille et unique méthode qui classe d'un côté les partisans du passé et de l'autre les défenseurs du progrès démocratique.

C'est donc M. Tribourdaux qui sera élu, et toutes les polémiques des journaux, tous les appels aux électeurs ne changeront pas le résultat.

M. Tribourdaux est plus qu'un homme, il incarne d'idées avec la majorité des électeurs sénatoriaux ; il a un vieux passé républicain ; il est dans les affaires depuis sa jeunesse ; il y est cité une situation par un travail de tous les jours ; c'est un modèle et un homme. Il siégera au Sénat aux côtés des Alfred Girard, des Maxime Lecomte, des Depreux et des Auguste Pulte.

C'est pour tout cela que les républicains désirent de maintenir une politique de progrès et résolus à ne faire aucune concession au parti des moines, au parti clérical.

F. LEPEZ.

⁂

Le candidat socialiste

Voici, à titre documentaire, la profession de foi du candidat socialiste, M. Desmons :

Citoyens,

Le Congrès de Douai m'a fait l'honneur de me choisir pour leur le drapeau socialiste à l'élection sénatoriale du 10 janvier.

Soldat discipliné, je me suis incliné devant un vote qui pour moi consacrait mes mérites.

Je me passais donc à vos suffrages : et puisque j'ai accepté de prêter mon nom à mes camarades politiques pour leur permettre d'affirmer encore et publiquement leur foi socialiste, j'ai le devoir de vous directement à accepter le mandat qui m'a été confié.

Nul d'entre vous ne me prête l'espérance de convaincre la majorité des électeurs actuels du deuxième degré de la nécessité de faire place, au Sénat, à l'élément socialiste.

Mais est-ce à dire que la manifestation à laquelle vous êtes conviés doit rester platonique ?

La Fédération ne l'a pas pensé, et pas moi non